

moins de quoi nous en faire chacun deux. Votre envoi de l'année dernière est fini et même une soutane de plus n'aurait pas été de trop. Mettez encore six ou huit ceintures à flèches pour vendre aux Bois-Brûlés que j'emploie pour mon église, des mouchoirs de poche en soie, d'autres en coton, pour le compte des demoiselles Nolin. Vous pourriez mettre aussi quelques douzaines d'A B C, et les petits paquets, qui vous arriveront de quelques bonnes âmes, boucheront les trous. Si M. Boucher a besoin d'argent, vous lui en donnerez, quoique son oncle lui ait écrit qu'il aurait tout ce dont il aurait besoin chez M. Laframboise.

Envoyez une dizaine de dictionnaires moitié latins et moitié français, une dizaine de grammaires de Québec, du fil de fer pour chapelets et des graines de Job. Si après tout cela, vous avez encore de la place mettez plus d'étoffe à soutane ou propre à faire des culottes d'été noires, ainsi que des boutons de soutane. Si vous n'avez pas spécifié sur le compte envoyé à Québec les avances faites à M. Thibault, vous me le marquerez, parce que selon nos arrangements, il doit remettre cet argent sur ses honoraires. Ainsi l'ont voulu ceux qui ont été avant lui. J'ai demandé une paire de claques et des souliers à Québec où j'espère qu'un cordonnier a encore ma mesure. M. Thomas Bédard est chargé de les faire faire et de me les envoyer. Je crois qu'en voilà assez pour remplir vos caisses.

Vous voudrez bien donner à la veuve Guillaume Beaumette, qui demeure dans votre voisinage et dont les enfants sont à la Rivière-Rouge, la somme de dix louis. Ceux-ci me les remettront ici. Il n'y a personne ici en ce moment pour leur faire un billet payable à Lachine, car ils sont au service de la Compagnie. J'ai écrit à M. Parent, de Repentigny, pour tâcher de retirer de l'argent qu'a là un nommé Hamelin d'ici; je lui ai dit de vous le remettre. Vous lui en donnerez un reçu en mon nom. Vous pourriez lui en parler au cas qu'il l'oublierait. Cet argent est pour mon église.

Votre très humble serviteur,

† J. N. Ev. de Juliopolis.

P. S. Envoyez une poignée de crayons d'ardoise et une douzaine de rabats. Vous donnerez deux louis à M. le curé de Berthier ou à sa demande. Ces deux louis devront être marqués sur le compte L. payés à Bte Larence.

\* \* \*

Rivière-Rouge, 16 juillet 1834.

Monsieur,

J'ai reçu en bon état vos trois pièces et tout ce qu'elles contenaient. Grâce vous en soient rendues. Chacun a pris son morceau. Je vous adresse encore mes demandes pour l'an prochain, à savoir 12 ou 15 livres de tabac,—on a trouvé le vôtre bon—, 2 pièces de cé, 6 ceintures à flèches, de la soie pour faire des rabats, 4 livres de sel de Globert, du soufre en